

# ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE

## CANTON DE RIBECOURT

### Commune de Tracy le Val

#### Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du vingt quatre mai deux mil seize

L'an deux mil seize, le vingt quatre mai à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

**Membres présents** : Mrs. et Mmes Claude SERVAIS – Jean-Paul COUDERT - Patricia FERREIRA - Liliane SALSO-GROSSHENNY - Michel LANGLET - Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER – Marie-France DORÉ - Frédéric BUQUAND - Angélique SEARA- Michaël FOUCHÉ – Kathy ORTEGA - Jérôme DÉHU

**Absentes excusées** :

Justine BOURDON a donné procuration à Kathy ORTEGA. Nadia GARCIA a donné procuration à Jérôme DÉHU

**Secrétaire de séance** : Frédéric BUQUAND

*A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 12 avril 2016*

**Très Haut Débit : convention financière**

M. le Maire rappelle que la commune sera bientôt desservie par le très haut débit. Il indique également que le nombre de prises très haut débit estimé sur la commune est de 459, le coût d'une prise est de 370€. La participation financière de la commune s'élève donc à 169 830€, il convient de signer une convention financière avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD). Il souligne également que l'installation dans chaque foyer sera gratuite pour les administrés.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer la convention financière avec le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).*

**Très Haut Débit : prêt**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de recourir à une demande de financement pour effectuer le règlement de la participation financière de l'installation du Très Haut débit sur la commune.

Un prélèvement de 19 360 € se fera sur les fonds propres, le solde se faisant sous forme d'emprunt auprès d'un établissement bancaire.

*Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

- décide de solliciter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Brie Picardie pour le financement de l'opération citée précédemment :

Nature du prêt :	moyen terme	Durée :	7 ans
Montant du prêt :	150 000,00 €	Périodicité :	annuelle
Taux appliqué :	0,72%	Frais de dossier :	300€
- *autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.*

**FPT : régime indemnitaire**

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'étendre le régime indemnitaire des agents titulaires aux agents non titulaires de la commune.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

**Achat logiciel secrétariat de Mairie**

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de remplacer le logiciel du secrétariat de Mairie suite à l'arrêt de la maintenance du logiciel actuel.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :*

- *D'acquérir un nouveau logiciel de la gamme COLORIS : progiciels Cosoluce pour un montant de 1 241,58€ HT*
- *De confier l'installation de ce logiciel à Ambre Informatique pour un montant de 1 560,00€ HT*

### Décision modificative n°1 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'achat du logiciel du secrétariat de Mairie n'était pas prévu au budget primitif 2016, il convient d'effectuer les virements de crédits ci-après :

### Section d'investissement :

Compte	Opération	Libellé	Montant
205-0019	Dépense	Logiciels	+3 500€
21578-0019	Dépense	Autres matériels et outillages de voirie	- 3 500€

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédit ci-dessus*

### Contrat Emploi d'Avenir

M. le Maire propose au Conseil Municipal propose de créer un poste d'emploi d'avenir afin de remplacer le contrat qui s'est terminé le 30 avril 2016.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

- *décide la création d'un poste en emploi d'avenir pour l'entretien des espaces verts et entretien des bâtiments publics*
- *L'agent recruté pour ce poste sera rémunéré à sur la base du smic*
- *Autorise, par conséquent, M. le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat ainsi que le contrat de recrutement de l'agent en emploi d'avenir.*

### Proposition d'achat d'une tondeuse

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acheter une nouvelle tondeuse pour le service technique de la commune.

A cet effet, des devis ont été demandés et quatre sociétés ont répondu :

- ❖ La société CARQUILLAT pour un montant de 8 666,66€ HT
- ❖ La société AGRITEK pour un montant de 9 908,33€ HT
- ❖ La société ACMC pour un montant de 10 600,00€ HT
- ❖ La société OLIVIER pour un montant de 9 023,00€ HT

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter la tondeuse à la société CARQUILLAT pour un montant de 8 666,66€ HT.*

### Proposition d'achat d'un jeu

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de faire installer un nouveau jeu sur l'aire de loisirs. Il est proposé soit un jeu de grimpe (type filet flèche) ou une tyrolienne. M. le Maire demande l'avis du Conseil sur le type de jeu, 7 membres désirent une tyrolienne et 8 membres désirent un filet flèche. Le filet flèche est donc retenu.

A cet effet, des devis ont été demandés et deux sociétés ont répondu :

- ❖ La société ADEQUAT pour un montant de 6 358,91 € HT hors pose.
- ❖ La société MEFRAN Collectivités pour un montant de 18 095,00€ HT

*Considérant que la société ADEQUAT ne répond pas à la demande de la commune en proposant un jeu d'une hauteur de 2,70m, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier les travaux d'installation d'un filet flèche à la société MEFRAN pour un montant de 18 095,00€ HT.*

### Implantation de place de stationnement


M. le Maire souhaite que les places de stationnement sur chaussée soient installées sur la commune cette année afin de réduire la vitesse des véhicules. A cet effet, la commission de travaux se réunira prochainement afin de finaliser le projet.

### Question diverse.

*Proposition de sortie :* M. le Maire propose une sortie au Parc St Paul le 9 juillet ouverte aux habitants de la commune.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

Frédéric BUQUAND



Secrétaire de séance



Claude SERVAIS



Maire